**EVALUATION FINALE DU PROJET GPE/COVID-19**

**TERMES DE REFERENCE**

**Recrutement d’un Consultant (e)individuel ou bureau d’étude pour la conduite de l’évaluation finale du projet «  Fournir des solutions alternatives pour continuer les apprentissages dans un environnement sûr et protecteur pour 13,9 millions enfants et adolescents de 3-15 ans affectés par le COVID-19 en République Démocratique du Congo » dans les 16 provinces d’intervention en RCD : Kinshasa, Ituri, Kongo Central, Kwilu, Nord Kivu, Sud Kivu, Haut-Katanga, Tanganyika, Kasaï Oriental, Kasaï Central, Haut Uélé, Tshopo, Kasaï, Lualaba, Tshuapa et Equateur (janvier 2021).**

**Durée de la consultation : 30 jours calendaires**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre** | Evaluation finale du projet : « Fournir des solutions alternatives pour continuer les apprentissages dans un environnement sûr et protecteur pour 13,9 millions enfants et adolescents de 3-15 ans affectés par le COVID-19 en République Démocratique du Congo » (novembre 2020-décembre 2021). |
| **Objectifs** | Recueillir des preuves évaluatives de la pertinence, de l’efficacité, de l’efficience, des effets et de la durabilité du projet. |
| **Budget** |  |
| **Location** | Provinces de Kinshasa, Ituri, Kongo Central, Kwilu, Nord Kivu, Sud Kivu, Haut-Katanga, Tanganyika, Kasaï Oriental, Kasaï Central, Haut Uélé, Tshopo, Kasaï, Lualaba, Tshuapa et Equateur |
| **Bénéficiaires** | Bénéficiaires directs : 13,968,531 enfants de 3-15 ans (au moins 55% filles) [dont 825,000 (55% de filles) recevant un paquet plus complet] Bénéficiaires indirects 45,455 enseignants (30% d’enseignantes |
| **Durée** | 30 jours calendaires |
| **Date de début/fin** | 10 Décembre 2021 au 10 Janvier 2022 |
| **Destinataires principaux du Rapport d’évaluation** | UNICEF & SCI |

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La pandémie du COVID-19 qui sévit dans le monde entier n’a pas épargné la RDC. Sa sphère éducative, l’un des secteurs les plus affectés par la crise durant sa phase critique, a nécessité des urgentes mesures d’atténuation de son impact sur le droit à l’éducation des élèves.

En effet, la gravité de la situation sanitaire induite par la Covid-19 au plus fort de la crise avait conduit le Gouvernement à décréter, entre autres mesures, la fermeture des établissements scolaires et de formation sur toute l’étendue du pays, privant ainsi près de 27 millions élèves (enfants et d’adolescents de 6-17 ans) des apprentissages.

La fermeture des structures éducatives s’est accompagnée d’un accroissement inquiétant de violations de certains droits des enfants. Au nombre de ceux ceux-ci, le travail des enfants, les exploitations des enfants à des fins économiques et sexuelles, leur enrôlement au sein de bandes armées ou bandes de gangs urbains, leur exposition aux substances nocives et aux abus sexuels et autres formes de violences, mariages et grossesses précoces, etc.

C’est dans ce cadre précis et pour répondre à l’engagement du Partenariat Mondial pour l’Education à soutenir le Gouvernement de la RDC que l’UNICEF et Save the Children ont élaboré conjointement le projet ***« Fournir des solutions alternatives pour continuer les apprentissages dans un environnement sûr et protecteur pour 13,9 millions d’enfants et d’adolescents de 3-17 ans affectés par le COVID-19 en République Démocratique du Congo*** *»,* GPE/COVID-19, en abrégé.

L’objectif général poursuivi par le projet est d’assurer la continuité des apprentissages dans un environnement sûr et protecteur pour au moins 13,9 millions d’enfants et d’adolescents de 3-15 ans affectés par le COVID-19 en République Démocratique du Congo.

De façon spécifique il s’agit de :

* Fournir un accès continu à une éducation inclusive de qualité pour 13,9 millions enfants de 3-15 ans affectées par le COVID-19 en RDC ;
* Renforcer la coordination et la planification sur la base d'évidences pour une meilleure réponse à l'urgence de COVID-19 dans le secteur de l’éducation ;
* Renforcer la résilience du système éducatif ainsi que la prévention et la préparation de la réponse éducation à la pandémie/ épidémie du COVID-19.

Les résultats attendus sont les suivants :

* 13,9 millions enfants et adolescents de 3-15 ans (55% Filles) accèdent à une Education inclusive de qualité grâce aux approches d'apprentissage et de protection adaptées au contexte de fermeture des écoles ;
* 825,000 enfants (55% filles) sont soutenus pour accéder et se maintenir dans une Education inclusive de qualité grâce à l'appui durant la période de réouverture des écoles ;
* La coordination de la réponse au COVID est améliorée du niveau national au niveau sous national ;
* La production des évidences sur les programmes d'apprentissage à distance est développée grâce notamment aux initiatives de recherche et d’études ;
* Le système éducatif est plus résilient aux épidémies grâce aux mesures de protection mises en place et opérationnelles.

**II. OBJECTIF GENERAL**

L’objet général de cette évaluation est d’apprécier la pertinence, l’efficacité, l’efficience, les effets et la durabilité du projet.

En clair, il s’agit de faire ressortir ces informations afin de révéler la contribution du projet en termes de réponse à la continuité des apprentissages pendant la crise consécutive à la pandémie du COVID-19 et pour les enfants en situation de rupture scolaire.

**III. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L’EVALUATION**

Concrètement, il s’agira de :

1. Du projet, en général et des résultats obtenus :

* Evaluer si les indicateurs du cadre logique ont été atteints
* Evaluer le niveau d’appréciation du projet par les Communautés scolaires en général et par les élèves, en particulier
* Faire l’inventaire de leçons apprises sur l’ensemble du processus : de la conception, de la mise en œuvre, des succès et des défis du projet
* Evaluer le niveau de la diffusion des résultats de l'évaluation et des leçons du projet
* Evaluer le niveau de prise en compte des dimensions genre, équité, inclusion et de l’approche communautaire lors de la conception, la planification et la mise en œuvre du projet
* Evaluer l'impact durable que le projet a eu et aura (ou peut raisonnablement être attendu) au niveau de membres des communautés scolaires ciblées, des structures scolaires et aussi au niveau du système éducatif en général.

1. Des partenariats conclus :

* Evaluer la qualité des partenariats conclus avec les structures étatiques et non gouvernementales au regard des renforcements de capacité opérés auprès des partenaires de mise en œuvre du projet
* Evaluer la capacité d’appropriation de la substance de ces renforcements de capacités (collecte de données, niveau de maîtrise de l’exploitation de différentes bases de données mises à leur disposition, sauvegarde et protection des enfants, …)

**IV. BENEFICIAIRES POTENTIELS DE L’ETUDE**

L’Evaluateur (trice) devra travailler dans la logique de voir les résultats de son étude être exploités par :

* les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, UNICEF et SCI ainsi que d’autres ONGs pour comprendre l'impact du projet, spécifiquement en termes de soutien à apporter pour la poursuite des apprentissages pendant les fermetures d'écoles à grande échelle dues aux épidémies et autres calamités naturelles ou artificielles ou comme moyen d’apprentissage pour les enfants en dehors du circuit scolaire ;
* l’UNICEF et Save The Children comme documentation dans le cadre de la durabilité des activités du projet et pour d’éventuels plaidoyers auprès du gouvernement congolais et des bailleurs de fonds après la fin du projet ;
* le gouvernement congolais en vue d’ultérieurs changements systémiques, le maintien et la mise à l’échelle des interventions qui se seraient révélées concluantes en matière de maintien des apprentissages pendant les crises majeures, notamment l’institutionnalisation des apprentissages à distance et des apprentissages accélérés et la résilience du secteur face aux catastrophes de tout genre ;
* les Institutions académiques, les donateurs et les autres réseaux ayant focus sur l’éducation pour alimenter les débats plus larges concernant la poursuite des apprentissages pendant les urgences et la résilience du secteur face aux catastrophes de tout genre ;
* Save The Children et l’UNICEF, comme sous-bassement pour d’éventuelles propositions auprès des bailleurs dans le cadre de la thématique des apprentissages à distance ou de la résilience du secteur éducatif face aux catastrophes de tout genre ;
* le consortium (UNCEF/SCI) dans le cadre de la redevabilité envers le bailleur, pour démontrer leur responsabilité face au financement reçu du PME.

**V. PORTEE DE L’ENQUETE**

Le présent processus d’évaluation finale du projet GPE/COVID est amorcé à deux mois de la clôture officielle du projet. La nature et la portée de cette évaluation, pour être efficace dans le présent contexte, nécessite certaines limitations en termes de couverture géographique, échantillonnage d’écoles et des enquêtés. Cependant, tout devra être mis en œuvre pour que ces réductions ne se fassent pas au détriment des niveaux de confiance des résultats qui seront issus de l’enquête.

Similairement, le contexte sécuritaire et les restrictions éventuelles de mobilité et d‘accessibilité qui prévaudront au moment de l’évaluation pourraient également restreindre les zones géographiques, les structures et les personnes à visiter pour cette enquête.

**VI. QUESTIONNAIRE DE L’EVALUATION**

La portée de l'évaluation finale du projet GPE/COVID est de déterminer dans quelle mesure le projet a réussi à adresser la problématique de la poursuite des apprentissages, à la fois comme alternative en temps de crise pour les enfants fréquentant l’école et comme stratégie pour atteindre la catégorie d’enfants en rupture scolaire.

Les contraintes soulevées en termes du timing potentiel pour l’évaluation finale du projet GPE/COVID au point V ci-haut, réduisent l’évaluation aux interventions clés du projet ; à savoir, apprentissages à distance, apprentissages accélérés et stratégies de remédiation, sauvegarde et protection des enfants contre les abus, résilience du secteur éducatif face aux épidémies.

L’évaluation devra répondre aux questions ci-après :

* **Pertinence**
* Dans quelle mesure les interventions retenues par le projet sont-elles alignées avec les priorités nationales en RDC ?
* Dans quelle mesure les approches utilisées sont en adéquation avec les réalités de terrain ?
* Dans quelle mesure les activités mises en œuvre par le projet répondent-t-elles aux besoins des bénéficiaires (les enfants, les enseignants, les directeurs d’écoles, les provinces éducationnelles PROVED ; les comités de parents d’élèves COPA et les comités de gestion des écoles COGES) tout en étant en cohérence avec les priorités nationales ?
* Quel regard portent les bénéficiaires et gestionnaires du secteur éducatif congolais sur ces différentes interventions quant à l’amélioration de l’accès et de la qualité de l’éducation en RDC ?
* Dans quelle mesure les outils de suivi des bénéficiaires ont-ils permis de mesurer la participation des différents groupes ?
* Quelle a été le niveau de mobilisation des parties prenantes en termes d’engouement dans la mise en œuvre du projet?
* Dans quelle mesure les stratégies de mise en œuvre des activités du projet ont-ils permis l’engouement et la mobilisation de tous les acteurs ?
* **Efficacité**Quels sont les résultats concrets atteints à l’échéance du projet en termes de :
* Nombre d’enfants de 3-15 ans affectés par le COVID19 ayant eu un accès continu à une éducation inclusive de qualité ;
* Amélioration de la coordination et de la planification pour un meilleur pilotage de l’enseignement à distance ;
* Renforcement de la résilience du système éducatif en terme de capacité à répondre désormais aux besoins d’apprentissage même dans les situations d’urgence (prévention et préparation aux pandémies/ épidémie) ;
* Dans quelle mesure toutes les actions prises pour la mise en œuvre ont-elles été utiles ?
* Dans quelle mesure les interventions du projet ont-t-elles contribué à l’accès et au maintien des enfants vulnérables notamment des filles, les personnes en situation du handicap à une éducation de qualité ?
* Dans quelle mesure les résultats obtenus vont contribuer à accélérer la prise en compte de l’enseignement à distance et les apprentissages accélérés dans les modalités d’accès à l’enseignement formel ?
* Quelles ont été les stratégies ou les interventions du projet les plus prometteuses ?
* Quels sont les résultats non prévus (positifs et négatifs) atteints par le projet dans le cadre de ces différentes interventions ?
* Quels risques étaient associés à la réalisation des objectifs assignés au projet ? Ces risques ont-ils été correctement gérés ?
* Quels sont les changements, liés aux différentes interventions du projet, positifs et négatifs observés chez les bénéficiaires au niveau individuel et institutionnel : élèves, parents d’élèves, enseignants, directeurs d’école, inspecteurs, les provinces éducationnelles, les ministères en charge de l’enseignement primaire et secondaire ?
* La mise en œuvre des activités du projet a-t-elle influencé la perception des parents, des bénéficiaires et des communautés sur l’accès à l’éducation ? Donnez-en les preuves.
* **Efficience**
* Dans quelle mesure les ressources mobilisées (ressources financières, matérielles et humaines) sont en adéquation avec les résultats ou objectifs atteints ?
* Dans quelle mesure les ressources financières, matérielles et humaines ont-elles été utilisées de manière optimale pour l’atteinte des résultats ?
* Aurait-il été possible d’atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?
* Quelles ont été les stratégies ou les interventions les plus prometteuses en termes d’enseignement à distance et qui ont nécessité peu de ressources ?
* Quels sont les facteurs de gestion et les modalités de mise en œuvre qui ont amélioré ou réduit l’efficience de différentes interventions ?
* Dans quelle mesure les objectifs visés par le projet ont-ils été réalisés ou sont en voie de l’être selon le délai prévu ?
* **Effets et durabilité**
* Dans quelle mesure l’implication des bénéficiaires et des gestionnaires nationaux de l’éducation ont permis l’appropriation des stratégies ?
* Quel est le niveau d’engagement des autorités nationales et locales dans la mise en œuvre du projet ?
* Cet engagement est-il volontariste ou circonstanciel ?
* Quelles sont les initiatives prises par les acteurs au niveau national, provincial et local (écoles) qui montrent cet engagement ?
* Dans quelle mesure l’Etat au niveau central et au niveau des provinces a-t-il les ressources et les compétences pour perpétuer et pérenniser les interventions du projet ?
* Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a-t-elle contribué au renforcement des capacités des organisations locales (COPA, COGES, etc.) afin que celles-ci continuent à fournir des services de qualité aux enfants ?
* Quelles sont les opportunités qui se dessinent et qui pourraient se développer dans la perspective de l’extension et du passage à l’échelle nationale des acquis du projet concernant l’enseignement à distance ?
* Quels sont les facteurs de pérennisation de l’enseignement à distance ainsi que des actions de résilience du système éducatif ?
* Des mécanismes de pérennisation et de mise à l’échelle de l’enseignement à distance ont-ils été envisagés ? Sont-ils réalistes et faisables dans le contexte actuel de la RDC ?
* **Genre, équité et inclusion**
* Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en considération les principes des droits de l’homme, du genre, de l’équité et de l’inclusion ? notamment la priorisation des besoins des groupes les plus vulnérables (dont les filles, les femmes et les personnes vivant avec handicap) dans la planification, la mise en œuvre et le suivi ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à cibler les enfants ayant le moins accès à l’école dans la situation de la COVID 19 et aidé à réduire les inégalités entre les groupes les plus aisés et ceux des plus défavorisés ?
* Dans quelle mesure les barrières (y compris les causes) pour les garçons, les filles et les enfants handicapés dans les zones ciblées ont été identifiées et prises en compte ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il atténué les risques d’exclusion des enfants les plus vulnérables ?
* Dans quelle mesure les résultats obtenus ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, aux enfants vivant avec handicaps surtout aux plus vulnérables ? En donner les preuves.
* **Plus-value**
* Quelle est la valeur ajoutée apportée par le projet pour le secteur éducatif congolais ?
* Quels sont les avantages comparatifs du projet GPE/COVID par rapport aux autres projets ou interventions similaires relevant d’autres structures ?

**VII. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Pour la conduite de l’enquête, UNICEF et SCI vont recourir à un Consultant (e)extérieur, l’Evaluateur (trice) principal.

L’évaluation finale du projet se fera suivant une approche participative qui s’adressera à toutes les parties prenantes au projet : enfants de 3 à 15 ans (en dehors de l’école comme élèves), parents, enseignants, directeurs d’écoles, inspecteurs, animateurs des entités éducationnelles des niveaux sous provincial, provincial et central, ceux du Ministère des Affaires Sociales, les membres de la société civile (comité de parents d’élèves, syndicats, ONG locales et internationales, les staffs du projet et le cluster Education). Elle comportera les phases suivantes :

1. **La revue documentaire approfondie**

Il est attendu de l'Evaluateur (trice) qu'il passe en revue différents documents du projet et d'autres documents pertinents afin d'éclairer la conception de l'étude et l'interprétation des résultats. Ces documents peuvent être obtenus auprès de SCI ou faire partie de ses recherches externes.

1. **La collecte de données**

En principe, la collecte des données se fera en présentiel et à distance, le contexte sanitaire du moment étant propice à ce type de collecte. Cependant, en cas d’une évolution sanitaire peu favorable, l’option de collecte à distance pourra être envisagée après avis de SCI et UNICEF.

L’Evaluateur (trice) sera responsable du recrutement, de la formation, de l'approbation et de la gestion des équipes de collecte de données formées d'agents recenseurs (dont les femmes) et de chefs d'équipe. Il devra s’assurer au plus haut point qu’avant de commencer leurs enquêtes, cette équipe ait bénéficié d’une induction, portant notamment, mais pas exclusivement, sur les sujets suivants :

* L'éthique de la recherche ;
* La sensibilité aux questions de genre, d'inclusion et de culture ;
* Les principes de la recherche avec des enfants, protection des enfants et prévention du   
  harcèlement et des abus sexuels ;
* La collecte électronique des données ;
* La collecte de données quantitatives et qualitatives ;
* Les principes d'assurance qualité ;
* La supervision et gestion (pour les chefs d'équipe).

Les enquêtes devront nécessairement intégrer la dimension genre, équité (géographique et socio-économique) et groupes spécifiques et particulièrement s’intéresser à :

* L’incidence du COVID-19 sur les populations et contrées vulnérables ;
* La nature de la résilience développée dans ces contrées pour garantir la poursuite des enseignements pendant la crise ;
* La potentielle capitalisation de la crise du COVID-19 comme opportunité par certaines parties prenantes du système éducatif ;
* La prise en compte dans la mise en œuvre du projet des besoins spécifiques de différentes parties prenantes.

L’Evaluateur (trice) est convié à procéder de temps en temps à des recoupements d’informations et à des validations croisées de données livrées par les staffs du projet, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires.

1. **L’analyse**

L'Evaluateur (trice) procédera à l’analyse de données collectées. L’analyse doit fournir des informations détaillées et surtout désagrégées de sorte à identifier les résultats dans chaque catégorie de bénéficiaire ainsi que les facteurs clés affectant les résultats obtenus.

1. **Le rapportage**

L'Evaluateur (trice) est appelé à soumettre un rapport technique étayé par des graphiques. À titre indicatif, le rapport d'évaluation sera structuré comme suit :

* Résumé exécutif
* Introduction
* Description du projet
* Aperçu de l'approche d'évaluation, de la méthodologie de fin de projet et des méthodes utilisées, y compris les limites et les défis (la méthodologie détaillée sera fournie en annexe).
* Résultats
* Conclusions et recommandations
* Annexes

1. **L’assurance qualité :**

Les équipes MEAL de l’UNICEF et de SCI joueront le rôle de mécanisme d’assurance qualité en vue de la validation des données.

**VIII. PRODUITS ATTENDUS ET CHRONOGRAMME**

Dans l’offre technique qui devra être soumise par le Consultant (e) à charge de l’enquête devront impérativement figurer les livrables suivants :

* Un rapport de démarrage incluant la démarche méthodologique détaillée, les guides d’entretien et autres outils de collecte des données primaires, le chronogramme détaillé pour chaque étape et les résultats attendus de chaque étape ainsi qu’une revue des sources de données et un plan indicatif du rapport final.
* Un rapport provisoire sur les premiers résultats et analyses de données collectées auprès de différentes parties prenantes. Ce rapport provisoire fera l’objet d’une évaluation des équipes MEAL de l’UNICEF et SCI pour la prise en compte de leurs commentaires.
* Un rapport final qui intègrera les recommandations formulées par les équipes MEAL de UNICEF et de SCI ainsi que la bibliographie annotée et l’analyse des données collectées.

Tous ces différents Rapports seront écrits en Français.

Les paiements seront faits sur la base des livrables validés par l’UNICEF et SCI. Les décaissements seront effectués à la réception des factures correspondantes, se basant sur les livrables ainsi validés. Le tableau suivant récapitule le tout :

| **Livrables** | **Produits spécifiques** | **Durée de mise en œuvre en jours ouvrables** | **Pourcentage paiement sur livrable validé** |
| --- | --- | --- | --- |
| Un rapport de démarrage validé par l’UNICEFet Save the children | - Revue documentaire complète  - Méthodologie et approche conceptuelle approuvée  - Outils de collecte de données (quantitatives et qualitatives) développés et finalisés,  - Chronogramme | 10 jours | 30% |
| Un rapport provisoire sur les premiers résultats et analyses des consultations des parties prenantes validé par l’UNICEF et SCI | - Base donnée des enquêtes de terrain finalisé et traitée  - Enquête complétée  - Draft rapport étude tenant compte des données quantitative et qualitative  - Rapport validé intégrant les recommandations | 15 jours | 40% |
| Un rapport final de l’étude incluant tous les commentaires validés par UNICEF et SCI | - Document de rapport final clean  - Document de rapport final en Track change montrant la prise en compte des commentaires et inputs | 05 jours | 30% |
| Total |  | 30 jours |  |

Ce chronogramme est indicatif et pourrait être mis à jour par le consultant. Cependant, la durée de   
l’enquête reste non négociable.

**IX. DOCUMENTS A SOUMETTRE DANS LES OFFRES TECHNIQUE ET FINANCIERE ET PROCESSUS DE SELECTION DU CONSULTANT (E)**

Lors de la soumission de sa candidature, le Consultant (e)soumettra en ligne deux propositions :

1. Une Proposition Technique qui devra inclure les documents suivants :

* Une copie du CV du Consultant (e)et éventuellement des autres membres appelés à l’appuyer ;
* Un exemplaire d’un rapport rédigé par le soumissionnaire ;
* Une note méthodologique (max 5 pages) qui devra démontrer :
  + - La compréhension des TdR (y compris des buts et des objectifs)
    - Les méthodes de collecte et d’analyse des données que le Consultant (e)estimera pertinentes afin de répondre aux questions de l’évaluation inclue dans les TdR ;
    - Des justifications valides pour l’utilisation de chacune des méthodes de collecte et d’analyse identifiées ;
    - Une définition claire des rôles et responsabilités de chaque membre de l’équipe ;

Les propositions techniques complètes seront évaluées sur la base des critères suivants :

* Compréhension de la problématique, des rôles et responsabilités du Consultant (e)et éventuellement, de différents membres de l’équipe, des produits attendus ainsi que des but(s) de l’Evaluation ;
* Pertinence de la méthodologie proposée par rapport aux questions de l’évaluation ;
* Qualité de la justification des méthodes et approches d’évaluation proposées ;
* Respect du nombre de jours ;
* Répartition claire des tâches et responsabilités ;
* Prise en compte des délais raisonnables de validation ;
* Respect des normes et standards United Nations Evaluation Group (UNEG );
* Capacités rédactionnelles ;
* Capacité de visualisation/mise en page.

1. Une offre financière

Elle sera présentée sous la forme d’un budget détaillé présentant les activités prévues dans le plan de travail, y compris la logistique. Elle doit contenir les honoraires, la logistique (DSA et Billets, collecte des données) et les coûts indirects (édition, reprographie). Les honoraires seront négociés et déterminés avant signature des contrats.

Les propositions financières seront évaluées sur la base des critères suivants :

* + Pertinence de l’offre ;
  + Rapport coût/efficacité ;
  + Soutenabilité.

Toutefois, le commanditaire de l’étude se réserve le droit de renégocier le budget au cas où l’offre dépasse le budget prévu. En cas de désaccord sans entente possible, l’offre du soumissionnaire est rejetée et il sera procédé à son remplacement dans l’offre de cotation des soumissionnaires.

Le/la soumissionnaire pour la consultation doit soumettre deux enveloppes/mails séparés, un contenant son offre technique et le second son offre financière ou en deux mails séparés.

ADRESSE DE SOUMISSION DE L’OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE :

Les candidatures doivent être envoyées à aux adresses ci-dessous, avec mention ***« Consultant Evaluation finale PME – Offre technique ou Offre Financière »*** dans l’objet de l’email ou sur l’enveloppe :

* + - Email : [DRC.Quotation@savethechildren.org](mailto:DRC.Quotation@savethechildren.org) ;

ou

* + - Bureau de SCI à :
      * Kinshasa sur 15/17 Avenue Colonel Ebeya, 3eme Niveau, Immeuble Congo Fer, Kinshasa
      * Goma - 16, Avenue des Écoles, Quartier Les Volcans, Goma, DRC

Date limite de soumission**: 06 Décembre 2021.**

En raison du nombre élevé de candidatures attendues, nous recruterons que seuls les candidats présélectionnés soient contactés pour un entretien.

**X. QUALIFICATION ET EXPERIENCE DE L’EQUIPE**

L’étude sera conduite par un Consultant (e)national présentant le profil suivant :

* Avoir une expérience avérée dans la conduite d’études stratégiques en particulier dans le secteur de l’éducation ;
* Avoir une expérience dans les analyses d’impact sera un atout majeur ;
* Avoir une bonne expérience dans le contexte spécifique de la RDC ;
* Avoir une expérience dans les opérations de collecte de données quantitative et qualitative (notamment dans le secteur de l’éducation), la conduite du traitement, des analyses de données et rédaction des rapports ;
* Être capable de mobiliser une équipe pluridisciplinaire pouvant répondre aux besoins de cette étude. Le cabinet ou le Consultant (e)devra proposer une équipe composée de :
  + Un Evaluateur (trice) Coordonnateur et Lead de cette activité. C’est lui qui aura la charge de diriger l’évaluation : proposition de la méthodologie, de l’approche et des outils, coordination des opérations de terrain, rédaction du rapport. Il doit être titulaire au moins d’un Master II ou équivalent en éducation, économie de l’éducation ou tout autre diplôme équivalent et disposer d’au moins 10 ans d’expérience pratique dans le secteur de l’éducation. La maîtrise du français est indispensable.
  + Un Statisticien Senior : Coordonnateur des opérations de collecte de données et qui sera chargé de la conduite du traitement, des analyses de données et rédaction des rapports préliminaires. Il doit être titulaire d’un diplôme supérieur (minimum Master II), statisticien économiste ou statisticien démographe avec minimum 7 ans d’expérience professionnelle dans le secteur de l’éducation. La maîtrise du français est indispensable.

L’Evaluateur (trice) sera chargé de recruter les agents de collecte de terrain et les autres spécialistes dont il aura besoin pour la collecte et l’analyse des données.

**XI. PRINCIPES DE CONDUITE ETHIQUE DE L’EVALUATION**

L'évaluation doit être réalisée et validée selon les principes éthiques et les normes définis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG).

• **Anonymat et confidentialité**. L'évaluation doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.

• **Responsabilité**. Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre le Consultant (e)(e) ou entre le Consultant (e)(e) et les responsables des institutions concernant les conclusions et/ou recommandations de l'évaluation. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués.

• **Intégrité**. L'évaluateur se devra de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les Termes de référence, afin d'obtenir une analyse plus complète du partenariat.

• **Indépendance**. Le Consultant (e)doit veiller à rester indépendant vis‐à‐vis du programme examiné, et il ne devra pas être associé à sa gestion ou à quelque élément de celle‐ci.

• **Incidents**. Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'évaluation, il doit être immédiatement signalé à l’UNICEF et SCI. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par l’UNICEF et SCI dans les présents termes de référence.

• **Validation de l'information**. Le/la(s) Consultant (e)(e)s se doit de garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final.

• **Propriété intellectuelle**. En utilisant les différentes sources d'information, le Consultant (e)se doit de respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées.

• **Soumission des rapports**. Si la soumission des rapports est repoussée, ou dans le cas où la qualité des rapports soumis serait nettement moins bonne que ce qui a été convenu, les sanctions prévues dans les présents termes de référence s'appliqueront.

**XII. CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le (La) consultant(e) devra disposer de son propre matériel de travail (ordinateur, etc.). Un bureau pourra être mis à disposition ponctuellement à SCI afin de faciliter les échanges.

Des discussions périodiques avec le Bureau Pays UNICEF peuvent avoir lieu et les commentaires du Bureau Pays et du Bureau Régional de l’UNICEF seront intégrés dans les produits finaux du consultant. La soumission des produits se fera par voie électronique.

* La maîtrise du français et de l'anglais est requise.
* L’Evaluateur n’est pas autorisé à utiliser le matériel rassemblé pour cette mission dans le cadre d'une autre mission de travail sans l'autorisation écrite explicite de SCI.

**Recours du commanditaire de l’étude en cas de performance insatisfaisante**

Les paiements seront effectués pour les travaux achevés de manière satisfaisante et acceptés par SCI et l'UNICEF. Au cas où une partie ou la totalité du travail est jugé non satisfaisante, le restant des coûts ne seront pas payés tant que l’amélioration demandée n’est pas effectuée.

Le commanditaire de l’étude se réserve le droit de résilier le contrat au cas où les améliorations demandées ne sont pas apportées dans un délai d’une semaine après la date prévue de finition de l’étude.